

Compte-rendu du Conseil Municipal De la commune de Surfonds

| | |
|---|--|
| L'an DEUX MILLE DIX-SEPT Le 15 février à 20 heures Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Surfonds, En séance publique, sous la présidence de Michel JACK Maire. Étaient présents : Mesdames - S. Foret - E. Mallet - N. Murillo - M. Blavette et Messieurs A. Dutertre - G. Hattry - H. Garnier Absent(e) excusé(e) : P. Voltz (donne pouvoir à M. Hattry) – P. Hamelin (donne pouvoir à M. Dutertre) Secrétaire de séance : S. Foret Assistai(en)t également à la réunion : F. Tuytten secrétaire de mairie | <u>Date de convocation</u> 07/02/2017 <u>Date d'affichage</u> 21/02/ 2017 <u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 10 Présents : 8 Votants : 10 |
|---|--|

Approbation du compte-rendu de réunion du 18 janvier 2017 :

Après lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 janvier 2017, les membres présents qui étaient présents à cette réunion ont approuvé à l'unanimité ce dernier.

Mme S. Foret est élue secrétaire de séance.

M. le Maire demande l'ajout de 2 objets à l'ordre du jour :

Délibération relative à la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire 2017

M. le Maire rappelle le projet de travaux sur des bâtiments communaux :

- Réhabilitation et sécurisation de l'atelier communal : Réfection de la toiture et pose d'un bardage bois.
Installation d'un portail pour sécuriser les lieux.

- Remplacement de menuiseries extérieures sur un bâtiment communal dans la continuité du projet de travaux d'embellissement et sécurisation du centre bourg

A ce titre, il convient de finaliser le plan de financement qui pourrait être le suivant :

| NATURE DES TRAVAUX | MONTANT DES TRAVAUX |
|--|------------------------|
| | |
| Réhabilitation et sécurisation du bâtiment communal | 5 557.90 € HT |
| Réhabilitation et sécurisation de l'atelier communal : installation d'un portail | 3 817.00 € HT |
| Menuiseries extérieures d'un bâtiment communal | 5 000.60 € HT |
| TOTAL | 14 375.55 € HT |
| FINANCEMENT | |
| Réverse parlementaire | 6 000.00 € |
| Autofinancement (dont TVA) | 11 250.00 € |
| TOTAL | 17 250.00 € TTC |

Afin de mettre en action ce plan, il convient de procéder à la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de la Mme la Députée Marietta KARAMANLI

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Adopte** le projet précité et le plan de financement ci-rapportant
- **Autorise** M. Le Maire à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de Mme la Députée Marietta KARAMANLI
- **Habilite** M. le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier

Délibération relative au remplacement du personnel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est parfois nécessaire de recruter rapidement une personne pour remplacer momentanément les agents communaux, absents en raison d'un congé maladie ou autre.

Aussi il sollicite l'assemblée délibérante en vue de lui donner délégation pour recruter du personnel temporaire pour le remplacement des agents territoriaux absents.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord au Maire pour effectuer des recrutements de personne sous contrat à durée déterminée pour remplacer les agents territoriaux, lorsque ceux-ci sont en congés maladie ou absents pour tout autre raison justifiée.

1- Délibération relative à la mise en vente de la chaudière

M. le Maire le Maire rappelle que suite au changement de la chaudière à gaz de la mairie, la collectivité dispose de l'ancienne chaudière.

M. le Maire propose de la mettre en vente pour pièces au plus sur un site de petites annonces ou sur le site de la commune

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide

- D'approuver la cession de ce matériel
- De préciser les moyens de publicité (sites de petites d'annonces spécialisées et site de la commune)
- De l'autoriser à la cession dudit matériel pour pièces

Informations Questions et informations diverses

M. Le Maire informe le conseil municipal que:

- Suite au décès de Mme Loiseau membre du CCAS représentant les associations familiales, il a été proposé de nommer Mme Marie JENN en remplacement.
- Faisant suite à la démission de M. Sébastien WAMBST en août 2015, nommé en 2014 correspondant défense il est nécessaire de nommer un remplaçant : M. Alain DUTERTRE est nommé comme correspondant défense
- La mise en place de la fibre optique suite son cours : La Société Axione prend régulièrement contact avec les services de la mairie pour une mise à jour des adresses. Une réunion d'information doit avoir lieu le 13 mars 2017 à Soulitré.
- Pour la téléphonie mobile, un drone est passé pour effectuer des vues panoramiques du site. Après contact téléphonique avec l'ancien cabinet Macron un courrier sera envoyé conjointement avec la commune de Volnay à l'opérateur afin d'avoir davantage d'informations sur l'état d'avancement des travaux.
- L'annonce pour la reprise du commerce a été remise en ligne. Pour l'instant 2 contacts téléphoniques.
- Suivant l'orientation budgétaire des projets et des travaux envisagés les dossiers peuvent être présentés afin de solliciter des subventions :
 - Projet Aire de jeux (ados) pour une dépense estimée à 9 257.42 H.T. Le dossier sera présenté afin d'obtenir une subvention au titre de la DETR
 - Rénovation de l'atelier technique pour une dépense estimée à 9 374.90 H.T (dont une subvention au titre de la réserve parlementaire de 3 600€). Le dossier sera présenté afin d'obtenir une subvention au titre de la DETR

- Les projets de d'enfouissement réseaux, réfection de la façade de l'église et la continuité de la réhabilitation de Maison Ménard ont été soumis pour l'action 2017-2020 du Contrat de Ruralité de la communauté de communes.
- Le dossier de la réfection du parking de la rue de la mairie (face à la salle polyvalente) sera présenté au titre des amendes de police.
- Une convention sera signée avec la CUMA propriétaire du terrain Route de Bouloire afin que la commune puisse installer un abri au niveau du nouvel arrêt du bus pour les scolaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **22 h 10**

Séance du Conseil Municipal de la commune de Surfonds du 15 février 2017

| Nom et Prénom de l'élu(e) | Présent (e) | Absent(e) | Signature |
|--------------------------------------|--------------------|------------------|-------------------------------|
| JACK Michel | X | | |
| DUTERTRE Alain | X | | |
| BLAVETTE Mélanie | X | | |
| GARNIER Harold | X | | |
| HAMELIN Pascal | | X | (donne pouvoir à M. Dutertre) |
| MALLET Emmanuelle | X | | |
| MURILLO Nathalie | X | | |
| HATTRY Gérard | X | | |
| FORET Stéphanie | X | | |
| VOLTZ Patrick | | X | (donne pouvoir à M. Hattry) |